

INTER PARES

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration,
Inter Pares:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Inter Pares(«l'Entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états de l'évolution des soldes de fonds, de revenu et dépense, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, des fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

OHCS LLP

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

25 mars 2026

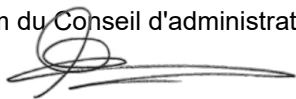
INTER PARES

3.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
ACTIF		
COURANT		
Encaisse	6 457 466 \$	2 605 308 \$
Investissements court terme (note 3)	1 771 070	458 571
Comptes à recevoir	235 854	236 818
Avances de programme (note 4)	8 167 125	6 456 636
Frais payés d'avance	27 237	52 577
	16 658 752	9 809 910
INVESTISSEMENTS (note 3)	5 036 217	5 195 939
IMMOBILISATIONS (note 5)	540 144	559 857
	22 235 113 \$	15 565 706 \$
PASSIF		
COURANT		
Comptes à payer	123 435 \$	137 886 \$
Revenus reportés (note 6)	13 597 958	8 464 163
	13 721 393	8 602 049
AVANTAGES PAYABLES RELIÉS AUX ANNÉES DE SERVICE (note 7)	218 902	182,884
	13 940 295	8 784 933
SOLDES DES FONDS		
Actif net non affecté	(794 007)	(58 954)
Actifs nets immobilisés	540 144	559 857
Fonds de prévoyance (note 8)	1 102 244	1 077 268
Fonds de Margaret Fleming McKay (note 9)	7 446 437	5 202 602
	8 294 818	6 780 773
	22 235 113 \$	15 565 706 \$

Au nom du Conseil d'administration:



Michael Manolson, trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



INTER PARES

4.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

					2025	2024
	Actif net non affecté	Actifs nets immobilisés	Fonds de prévoyance	Fonds de Margaret Fleming McKay	Total	Total
SOLDES DE FONDS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(58 954) \$	559 857 \$	1 077 268 \$	5 202 602 \$	6 780 773 \$	6 816 756 \$
Revenu (dépensé) net pour l'exercice	(754 766)	-	24 976	2 243 835	1 514 045	(35 983)
Transferts à (de)	-	-	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations	(3 131)	3 131	-	-	-	-
Amortissement	22 844	(22 844)	-	-	-	-
SOLDES DE FONDS, FIN DE L'EXERCICE	(794 007) \$	540 144 \$	1 102 244 \$	7 446 437 \$	8 294 818 \$	6 780 773 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



INTER PARES

5.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025			2024		
	Opérations générales	Fonds de prévoyance	Fonds de Margaret Fleming McKay	Total	Total	
REVENUS						
Dons	1 997 670 \$	-	\$ 2 084 001	\$ 4 081 671	\$ 1 857 129	\$
Affaires mondiales Canada						
Buil-Mo	269 407	-	-	269 407	1 026 305	
ACTIF	81 936	-	-	81 936	195 944	
SCSM Burma	4 454 098	-	-	4 454 098	4 040 352	
WLA West Africa	1 254 948	-	-	1 254 948	1 229 443	
ACF-AO West Africa	3 125 331	-	-	3 125 331	2 461 258	
STARS	685 816	-	-	685 816	-	
Intérêts et divers	17 521	24 976	159 834	202 331	163 964	
	11 886 727	24 976	2 243 835	14 155 538	10 974 395	
DÉPENSES						
Programmation						
Projets	9 050 689	-	-	9 050 689	7 919 078	
Fonctionnement	2 474 839	-	-	2 474 839	2 102 818	
	11 525 528	-	-	11 525 528	10 021 896	
Administration	493 432	-	-	493 432	444 898	
Dépenses de collecte de fonds	622 533	-	-	622 533	543 584	
	12 641 493	-	-	12 641 493	11 010 378	
REVENU (DÉPENSÉ) NET POUR L'EXERCICE	(754 766) \$	24 976 \$	2 243 835 \$	1 514 045 \$	(35 983) \$	

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



INTER PARES

6.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:		
EXPLOITATION		
Revenu (dépendances) nettes pour l'exercice	1 514 045 \$	(35 983) \$
Élément sans effet sur l'encaisse - amortissement	22 844	40 483
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Comptes à recevoir	964	(23 157)
Avances de programme	(1 710 489)	(1 943 328)
Frais payés d'avance	25 340	27 348
Comptes à payer	(14 451)	64 482
Revenus reportés	5 133 795	1 024 631
Avantages payables reliés aux années de service	36 018	13 202
	5 008 066	(832 322)
INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(1 152 777)	(488 907)
Acquisition d'immobilisations	(3 131)	(87 125)
	(1 155 908)	(576 032)
CHANGEMENT NET DE L'ENCAISSE	3 852 158	(1 408 354)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 605 308	4 013 662
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	6 457 466 \$	2 605 308 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2025**

Inter Pares travaille à l'étranger et au Canada à l'appui de groupes d'entraide de développement, et pour promouvoir une meilleure compréhension des causes, effets et solutions au sous-développement et à la pauvreté. Inter Pares est incorporée sans capital-actions en vertu des lois du Canada. La corporation est un organisme de bienfaisance selon l'article 149(1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et incluent les principales conventions comptables ci-dessous:

(a) Méthode de comptabilisation

Inter Pares utilise la méthode différée de comptabilisation des contributions. Les contributions sujettes à restriction sont considérées comme recettes pour l'année au cours de laquelle les dépenses liées surviennent. Les fonds reçus d'Affaires mondiales Canada pour les programmes étrangers sont enregistrés comme avances de programme quand ils sont envoyés à l'étranger, et sont enregistrés par la suite comme dépenses quand les montants sont dépensés par les partenaires étrangers. Les dons sont enregistrés comme recette dès réception.

(b) Instruments financiers

Instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur au départ et sont mesurés par la suite au coût amorti ou le coût moins des provisions pour la diminution. Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse, les comptes à recevoir et les investissements. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes à payer et avantages payables liés aux années de service.

(c) Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'équipement de bureau est amorti de manière linéaire sur une période de cinq ans. L'équipement informatique est amorti à un taux de 50% durant la première année et de 25% durant les deux années suivantes. L'immeuble est amorti de manière linéaire sur une période de 40 ans.

(d) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés d'actif et du passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour la période. Les résultats réels pourraient s'éloigner de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des corrections s'avèrent nécessaires, elles sont comptabilisées dans les états financiers de la période où elles deviennent connues.

INTER PARES

8.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2025

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Organisation comprennent la trésorerie, les débiteurs, les placements, les créditeurs et charges à payer ainsi que les indemnités pour années de service à payer. Ces instruments financiers exposent l'Organisation à divers risques.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier cause une perte financière à l'Organisation en ne s'acquittant pas de ses obligations. Le risque de crédit de l'Organisation est principalement lié aux débiteurs.

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers. Le risque de liquidité de l'Organisation est principalement lié aux créditeurs et charges à payer ainsi qu'aux indemnités pour années de service à payer.

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Organisation est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt de l'Organisation est principalement lié à ses placements.

L'exposition de l'Organisation aux risques liés à ses instruments financiers n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

3. INVESTISSEMENTS

Les placements sont constitués d'obligations, de fonds communs de placement et de CPG rapportant des intérêts à des taux variant entre 1,45 % et 4,86 % par année, avec des échéances allant de février 2026 à décembre 2030. La juste valeur totale des placements à court terme et à long terme est de 6 819 456 \$ (2024 – 5 621 518 \$).

4. AVANCES DE PROGRAMME

Les avances au programme peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, en fonction du moment où les fonds sont envoyés à l'étranger et des comptes rendus de leurs homologues étrangers.

La valeur des avances sur programme et des produits reportés est soumise à une incertitude de mesure. Pour estimer le montant des avances de programmes dépensées, la direction a formulé des hypothèses basées sur l'activité de programme de contrepartie des années précédentes et sur les informations disponibles à la fin de l'année. Le montant comptabilisé à titre d'avances de programmes et de produits, produits et charges reportés connexes, reflète la meilleure estimation de la direction. Toute variation de cette juste valeur sera constatée dès qu'elle sera connue.

INTER PARES

9.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2025

5. IMMOBILISATIONS

			2025	2024
	Coût	Amortissement accumulé	net	net
Terrain	200 000 \$	- \$	200 000 \$	200 000 \$
Immeuble	646 317	349 954	296 363	312 715
Équipement de bureau et matériel informatique	317 502	273 721	43 781	47 142
	1 163 819 \$	623 675 \$	540 144 \$	559 857 \$

L'amortissement pour les actifs immobilisés s'élève à 22,844\$ (2024 – 40 483\$).

6. REVENU REPORTÉ

Les produits reportés comprennent principalement les fonds reçus pour des activités à réaliser au cours du prochain exercice.

	2025	2024
Solde, au début de l'exercice	8 464 163 \$	7 439 532 \$
Moins: montant considéré comme revenu pour l'année	(5 301 273)	(6 946 294)
Plus: montant reçu relié à l'année suivante	10 435 068	7 970 925
Solde, à la fin de l'exercice	13 597 958 \$	8 464 163 \$

Les produits reportés sont soumis à l'incertitude de mesure décrite à la note 4.

7. AVANTAGES PAYABLES RELIÉS AUX ANNÉES DE SERVICE

Les employés d'Inter Pares accumulent un avantage payable relié aux années de service à raison d'une semaine par année de service, jusqu'à un maximum de douze semaines. L'admissibilité à cet avantage est acquise après cinq années de service.

8. FONDS DE PRÉVOYANCE

Inter Pares maintient une réserve opérationnelle non affectée pour garantir le respect de ses obligations en cas de modification imprévue du financement externe.

9. FONDS DE MARGARET FLEMING MCKAY

En 2018, l'organisation a combiné le Fonds Bequest et le Fonds Margaret McKay pour créer un nouveau fonds appelé Fonds pour l'héritage Margaret Fleming McKay. Ce fonds servira à aider Inter Pares à poursuivre ses programmes à long terme avec ses homologues internationaux et canadiens. Au cours de l'exercice, Inter Pares a transféré \$nil (2024 - 255 004\$) du Fonds de Margaret Fleming McKay à l'actif net non affecté.

